

Des raisons de s'accrocher

L'organe officiel du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN est publié à 2 800 exemplaires P.P. 40064900 ISSN 1718-1178 Responsable

Dominique Daigneault

Coordination et rédaction

Emmanuelle Proulx

Conception graphique : Jean Gladu et Sophie Marcoux Montage : Hélène Gauthier Correction des textes : Odile

Photographies: Priscilla Bittar, Michèle Delsemme, Michel Giroux, Emmanuelle Proulx et Aude Ste-Marie

Impression : Accent Impression

Distribution :

Module de distribution de la CSN 1601, avenue De Lorimier Montréal (Québec) H2K 4M5 http://www.ccmm-csn.qc.ca Pour abonnement :

helene.gauthier@csn.qc.ca Téléphone: 514-598-2021 Télécopieur: 514-598-2020

Àl'agenda

Mars

6

Assemblée générale

1 er

Comité de surveillance

11 et 12

Les réseaux d'entraide

11 et 12 Trésorerie

18 et 19

Initiation à la santé et à la sécurité du travail

18, 19 et 20 Exécutif syndical I

25 et 26

Condition féminine

27

Union Auditing Committee le président du conseil central, rappelle qu'une travailleuse et un travailleur ont perdu la vie lors d'un glissement de terrain à L'Épiphanie. Il souligne aussi que l'assemblée générale de février coïncide avec la Semaine québécoise de prévention du suicide et qu'être à l'écoute des personnes que l'on côtoie peut tout changer. Depuis le début de l'année, trois de nos membres ont mis fin à leurs jours. Dans un autre ordre d'idée, Gaétan Châteauneuf rappelle que février est également le Mois de l'histoire des Noirs, et par le fait même, une belle occasion de souligner leur contribution à la vie régionale. Puis, le président du conseil central, qui a été invité récemment à Kuujjuaq, a témoigné de la réalité du Grand Nord, de l'isolement et de la disparité de traitement auxquels sont confrontées les communautés qui y habitent. Il a aussi participé à

l'assemblée générale du STT du Centre de santé Tulattavik

de l'Ungava. En terminant, le président dévoile le thème du

congrès du CCMM-CSN, qui se tiendra du 10 au 14 juin,

Notre cœur bat à gauche, thème où l'action et l'émotion

vant la minute de silence, Gaétan Châteauneuf,

Nos invité-es

s'entremêlent.



Flavie Achard, responsable du comité éducation, souligne que pour la troisième année le CCMM-CSN s'engage dans les Journées de la persévérance scolaire, et insiste sur l'importance de valori-

ser l'éducation. Madame Achard rappelle qu'il faut lutter contre le décrochage scolaire et contre la pauvreté. Puis,

Martin Renaud, surveillant d'élèves à l'école Eulalie-Durocher et Guillaume Dubois, technicien en loisirs à l'école Marie-Anne ont témoigné de ce qui se fait dans leur



pour que les jeunes se raccrochent à l'école. Les deux intervenants contribuent à favoriser la persévérance et la réussite scolaire d'élèves raccrocheurs qui ont entre 16 et 21 ans

et qui sont issus de l'immigration dans une proportion d'environ 80%. L'encadrement offert est adapté aux élèves, ce qui permet un plus haut taux de réussite scolaire. Le conseil central a invité les syndicats à souligner dans leurs milieux les Journées de la persévérance scolaire, à encourager les jeunes dans leurs efforts pour la réussite scolaire et à porter le ruban de la persévérance scolaire. Martin Renaud a conclu avec le message suivant : «La persévérance scolaire passe aussi par la gratuité scolaire.»



Puis, **Sylvain Marois**, viceprésident responsable du Regroupement université à la FNEEQ-CSN, a fait le point sur le Sommet sur l'enseignement supérieur. Depuis le début du

processus, quatre rencontres thématiques qui mèneront au Sommet sur l'enseignement supérieur ont eu lieu. Les thèmes en ont été la qualité de l'enseignement supérieur, l'accessibilité et la participation, la gouvernance et le financement ainsi que la contribution des établissements au développement du Québec. Selon monsieur Marois, deux visions bien différentes se dégagent de ces rencontres : d'un côté, on partage une vision humaniste et de l'autre, une vision de marchandisation de l'éducation. Cinquante-deux personnes participeront au Sommet les 25 et 26 février prochains, ce qui est bien peu pour débattre de l'enseignement, soutient monsieur Marois. C'est avec fermeté qu'il a assuré aux délégué-es de l'assemblée générale, que la FNEEQ-CSN continuera de défendre la gratuité scolaire. Après les faits présentés par monsieur Marois, un riche débat a conduit l'assemblée générale à adopter une proposition afin que le CCMM-CSN participe à la manifestation pour une éducation accessible et gratuite, le 26 février, à 14 heures, à la Place des peuples, appuyée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (COTPSP) à la suite de l'appel lancé par l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante), qu'il invite ses syndicats affiliés à faire de même et qu'il exprime publiquement son souhait de voir la gratuité scolaire faire partie des discussions au Sommet sur l'enseignement supérieur.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 94 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

Le féminisme, plus actuel que jamais...

Par Dominique Daigneault secrétaire générale du CCMM-CSN



ette année, l'affiche thématique du Collectif du 8 mars illustre bien la longue route parcourue par les femmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie (voir à l'endos de ce numéro d'*Unité*). Se relayant génération après génération, elles ont lutté sans relâche pour un monde plus égalitaire. Il faut dire qu'elles partaient de loin. Saviez-vous que le 24 avril 1928, la Cour suprême du Canada décrétait que les femmes n'étaient pas des «personnes» et que, par conséquent, elles ne pouvaient siéger au Sénat du Canada? La décision fut renversée le 18 octobre 1929 par le Conseil privé britannique, tribunal de la dernière instance à l'époque. Cette victoire est due en grande partie aux actions menées par la Juge Emily Murphy et quatre autres militantes de l'époque et est désormais connue sous le nom de l'Affaire «personnes». Un monument commémoratif soulignant cette lutte a d'ailleurs été érigé sur la colline parlementaire à Ottawa. En 1964, la Loi sur la capacité juridique de la femme mariée entrait en vigueur. Jusqu'à ce moment, une femme qui se mariait se retrouvait aussitôt sur la liste des mineurs et des interdits. Un peu plus près de nous, en 1983, le viol en contexte conjugal est enfin reconnu dans le Code criminel canadien. Et il y a eu aussi la décriminalisation du droit à l'avortement, l'équité salariale, etc. La liste des victoires qui jalonnent le

Devoir de mémoire

On doit se rappeler que chacune de ces victoires est le fruit d'une lutte de longue haleine, portée par de nombreuses militantes déterminées. En ce sens, saluons l'initiative du comité de condition féminine du conseil central qui, à nouveau, profite du numéro d'Unité du mois de mars pour nous faire connaître une de ces militantes. L'an dernier, elles nous présentaient Donalda Charron, présidente du syndicat des allumettières de Hull au début du vingtième siècle. Cette année, elles soulignent l'apport d'une grande disparue de 2012, Madeleine Parent. Madeleine était une militante

chemin des femmes vers l'égalité est longue.

syndicale et féministe remarquable, que j'ai eu l'immense bonheur de côtoyer et qui a eu une influence certaine sur mon parcours militant.

La détermination : un mot féminin

De la détermination, les femmes ont dû en déployer pour améliorer leur condition. Elles ont dû faire face à l'opprobre social alimenté par les multiples gardiens de l'ordre patriarcal, dont l'État et l'Église. Elles ont rencontré de la résistance jusque dans leurs plus intimes retranchements, au sein même du couple et de la famille. Elles ont été harcelées, conspuées, dénigrées, menacées, arrêtées, judiciarisées, brutalisées. Elles ont été traitées d'hystériques, de folles et même de traîtres. Elles méritent toute notre admiration. Mais, plus encore, elles méritent que nous poursuivions leurs luttes car non, l'égalité n'est pas atteinte de manière pleine et entière, dans toutes les sphères de la vie des femmes. Parlez-en à celles qui travaillent dans le milieu de la construction, dont le quotidien au travail se conjugue malheureusement encore trop souvent avec discrimination et harcèlement. Parlez-en aux femmes qui vivent de la violence conjugale, qui se font harceler, violer; aux autochtones qui pleurent la disparition de leur sœur, leur mère, leur amie disparues dans l'indifférence quasi totale. Là encore, la liste de tout ce qui nous reste à régler pourrait être longue.

Alors oui, on peut dire que le féminisme est plus actuel que jamais. Par respect pour celles qui nous ont précédées. Et surtout par respect pour nous-mêmes. Le chemin vers l'égalité est long et nous méritons d'aller jusqu'au bout.

2 • Unité mars 2013 • 3

Droits des peuples autochtones

Commission de vérité et réconciliation

de la Commission de vérité et réconciliation a rencontré les membres de la Coalition pour les droits des peuples autochtones. Le conseil central y était. L'objectif: tisser des liens entre nos deux organisations. Rappelons que cette première rencontre a eu lieu à la fin janvier alors que la cheffe Theresa Spence d'Attawapiskat mettait fin à sa grève de la faim pour passer le flambeau aux chefs des Premières nations dans le bras de fer opposant les autochtones au gouvernement Harper à propos du projet de loi 45. Au même moment, le mouvement *Idle No More* (l'apathie, plus jamais!) prenait racine au Québec.



Rencontre de la Coalition pour les droits des peuples autochtones, le 25 janvier 2013, avec de gauche à droite : Alexa Conradi, la Commissaire Marie Wilson, Ellen Gabriel, Josianne Loiselle-Boudreault, Aurélie Arnaud et Linda Girard

Le contexte social et politique a ainsi permis de tourner les projecteurs vers les travaux de la commission, qui a pour mandat d'examiner la sombre histoire des pensionnats indiens du Canada. Pour la commissaire Wilson, le devoir de mémoire ne peut se faire sans l'appui des non autochtones. Ainsi, elle souhaite que les communautés religieuses et les membres de la société civile, dont les membres de la Coalition des droits des peuples autochtones, soient présents lors des rencontres régionales et nationales.

Jusqu'à maintenant la Commission a sillonné plusieurs régions du Canada. Elle est passée par les Prairies, les Maritimes et même par les Grands Nords canadien et québécois avant de s'arrêter au Québec. Partout où elle s'est arrêtée, la Commission a entendu les témoignages d'expériences douloureuses vécues par d'anciens élèves des pensionnats pour Autochtones. Des personnalités telles Florent

Volant, auteur compositeur innu, et Roméo Saganash de la nation crie et député du NPD, ont décrit le violent déracinement subi par la séparation forcée d'avec leur communauté. D'autres hommes et femmes de différentes nations ont décrit avec courage les sévices sexuels et les actes de violence dont ils ont été victimes dès un très jeune âge. Pour ces victimes, la prise de parole représente un difficile chemin vers la guérison pour tenter de retisser des liens familiaux, voire, souvent, reconstruire le tissu social de la communauté.

Pendant plus de 100 ans, le gouvernement canadien, en partenariat avec les églises catholique et protestante (dont l'Église anglicane et l'Église Unie du Canada), a géré de nombreux pensionnats accueillant les enfants autochtones. Dirigées par les communautés religieuses, ces écoles ont d'abord ouvert leurs portes dans les Prairies pour progressivement s'étendre au reste du Canada. Plus de 150000 enfants des Premières nations, «Indiens», Métis et Inuits y ont séjourné. La Commission a recensé 140 écoles, dont 10 au Québec. Ces pensionnats ont été mis en place pour soutenir la politique d'assimilation du gouvernement visant à «civiliser et christianiser» les enfants autochtones. Les autorités de l'époque jugeaient les autochtones primitifs et leur mode de vie païen. «L'objectif |de notre politique] est de continuer jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien du Canada qui n'ait été absorbé par notre politique», disait le surintendant général des Affaires indiennes du Canada, Duncan Campbell Scott.1 Les enfants étaient carrément arrachés à leur communauté pour de longues périodes, souvent pour un bon nombre d'années. Volontairement, ces établissements étaient construits loin des villages et communautés autochtones. Certains aînés racontent que, lorsque leur village se vidait de ses enfants, même les chiens cessaient d'aboyer. Dans les pensionnats, on interdisait l'usage des langues autochtones et aucune référence à la culture autochtone n'était tolérée. Ce fut une grande opération d'aliénation des cultures autochtones et de leurs langues.



Message inscrit sur le tableau de ce pensionnat anglican de Lac la Ronge, Saskatchewan, en 1945 : «Tu ne dois pas mentir»

En 1969, le gouvernement fédéral met fin au programme des pensionnats et lentement les écoles ferment les unes après les autres. Ce n'est qu'en 1996 que le dernier établissement mettra la clé sous la porte. Ce bref retour sur l'histoire des pensionnats nous permet de mieux saisir ce qui est à l'origine de la méfiance des autochtones à l'endroit des non autochtones. La Commission de vérité et réconciliation donne la parole aux victimes pour que leur histoire soit entendue et connue de toutes et de tous. À cet effet, un centre de recherche sera créé par la Commission afin de documenter ce triste chapitre de notre histoire.

La Commission doit terminer ses travaux en 2014. Par ailleurs, le chemin de la réconciliation entre Autochtones et Allochtones² ne fait que commencer. Les prochaines rencontres auront lieu à Val-d'Or et à Chisasibi. Une rencontre nationale se déroulera pour le Québec à Montréal, du 24 au 27 avril prochains. Notre devoir de mémoire commande que nous répondions à l'invitation qui nous est lancée par la Commission

Manon Perron Trésorière du CCMM-CSN

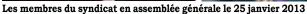
mobilisation

Conflit de travail à l'Hôtel Maritime

Une lutte légitime

e Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Maritime (CSN) a remporté une importante victoire juridique à la mi-janvier. La Cour supérieure du Québec a rejeté une requête en injonction de la direction de





l'hôtel qui réclamait que cessent les piquets de grève devant son établissement. Et qui plus est, c'est sur le banc, donc au moment



Marie-Mireille St-Léger, présidente du STT de l'Hôtel Maritime (CSN)

des plaidoiries, que le juge Benoit Emery a rendu sa décision. Les syndiqué-es peuvent donc continuer à manifester devant l'Hôtel Maritime ainsi que devant les établissements du Groupe hôtelier et immobilier Tidan, propriétaire du Maritime. La direction du Maritime soutenait qu'elle subissait un préjudice irréparable en raison du bruit et de la présence des syndiqué-es,

ce qu'elle n'a toutefois pas pu démontrer puisque le juge Emery a complètement rejeté la requête de l'employeur.

Pour Marie-Mireille St-Léger, présidente du syndicat, le Groupe Tidan, plutôt que de perdre temps, argent et énergies en dédale juridique, aurait intérêt à négocier de bonne foi. «Nous revendiquons des conditions de travail similaires à ce qu'on retrouve dans les autres hôtels de Montréal; sans plus. Rien ne justifie la position intransigeante de la direction de l'hôtel», tonne madame St-Léger. L'automne dernier, le groupe immobilier a fait l'acquisition d'un hôtel de luxe, l'Hôtel 10, situé à l'angle des rues Saint-Laurent et Sherbrooke, à Montréal, au coût de dix millions de dollars. Pour le syndicat, c'est la preuve que Tidan a les moyens de délier les cordons de sa bourse. L'employeur soutient que la situation financière de l'hôtel serait trop précaire pour offrir un traitement équitable à ses salarié-es. Il refuse d'ouvrir ses livres comptables, une pratique pourtant courante dans le secteur.

Pression sur le Groupe Tidan

Fort de sa victoire en Cour supérieure, le syndicat, qui représente une quarantaine de travailleuses et de travailleurs, continue de mettre de la pression sur Tidan. Ainsi,

plusieurs fois par semaine, les syndiqué-es effectuent des visites surprises devant les nombreuses propriétés de Tidan - des hôtels, des édifices commerciaux et industriels et des immeubles à logements de luxe. Soulignons au passage qu'une mise en demeure a été acheminée au Groupe Tidan à la mi-janvier après qu'un des employés de l'Hôtel 10 ait cherché à provoquer un des piqueteurs du syndicat, venu manifester devant l'hôtel de luxe. Le Service juridique de la CSN, dans sa mise en demeure, soutient que le personnel de Tidan doit «cesser tout comportement agressif, violent ou provocateur envers les manifestants qui exercent légitimement leur droit à la liberté d'expression en manifestant devant l'un ou l'autre des établissements du groupe Tidan».

Rappelons que la quarantaine de syndiqué-es ont été jetés à la rue le 30 août dernier. Une seule séance de négociation s'est tenue depuis le déclenchement du conflit de travail et la direction est demeurée inflexible : elle exige des reculs de 20% de la masse salariale et une convention collective de 10 ans. Certains salarié-es sont au service de cet hôtel depuis près de 30 ans. Les syndicats affiliés à la CSN sont invités à soutenir le STT de l'Hôtel Maritime (CSN) en participant à la campagne de solidarité de 25\$, qui a été lancée en janvier.

4 • Unité mars 2013 • 5

¹ Le Devoir du jeudi 24 janvier 2013, Caroline Montpetit.

² Le terme **allochtone** (substantif ou adjectif) signifie littéralement *terre d'ailleurs*, du grec *allos*, étranger, et *chtonos*, terre. À l'opposé du concept d'allochtone, on trouve celui d'autochtone, littéralement *terre d'ici*. (Source : Wikipédia)

Madeleine Parent, syndicaliste et féministe

Une femme combative!

ous savons que de gran-des dames ont façonné l'Histoire. Malheureusement, elles sont souvent absentes des livres d'histoire. Le comité de la condition féminine du conseil central veut contribuer à la mémoire collective et mettre en lumière ces femmes de l'ombre. Voici donc l'histoire de la douce mais tenace Madeleine Parent, cette militante qui a fait de la solidarité son quotidien.

Madeleine Parent est née en 1918 à Montréal. Dès son tout jeune âge, elle milite à l'université McGill au sein du Student Christian Movement (SCM) qui défendait la justice sociale et la paix internationale. Une des premières luttes de Madeleine a été l'obtention des bourses d'études destinées aux jeunes de milieux défavorisés.



Puis en 1942, elle se retrouve à la tête du mouvement de syndicalisation des usines de textile à Montréal. Elle participera à la grève d'employé-es d'usines de Saint-Henri, d'Hochelaga et de Valleyfield en 1946.

Madeleine Parent participe vigoureusement à l'organisation de la grève des ouvriers de la Dominion Textile, appelé Ouvriers unis du textile d'Amérique (OUTA) où a lieu une nation du Québec. grève de 100 jours ayant comme Madeleine Parent était synrésultat la reconnaissance de dicaliste avant tout. Mais ses ce syndicat. Cette grève la met luttes ont accompagné les directement dans la mire du

Premier Ministre de l'époque,

Maurice Duplessis, qui déclare

la grève illégale. Elle sera arrê-

tée à plusieurs reprises lors de

la grève de Lachute. Le gouver-

nement de Duplessis tentera

de la discréditer par tous les

moyens. C'était «sa» sorcière

de Salem! Accusée de conspi-

ration séditieuse avec Kent

Rowley et Azéllus Beaucage, elle

est acquittée en cours d'appel

politique de cette époque

auront une influence détermi-

nante sur la vie de cette bat-

tante. À la suite de nombreuses

pressions des syndicats amé-

ricains, elle n'obtiendra pas

le poste qu'elle convoitait à

l'OUTA. Elle quittera le Québec

pour rejoindre son compagnon

d'armes et aussi son mari,

le syndicaliste Kent Rowley.

Ensemble, ils feront le tour du

Canada et créeront des syndi-

cats locaux indépendants des

syndicats américains. En 1969,

ils fondent la Confédération des

syndicats canadiens (CSC). Au

sein de la centrale, elle défendra

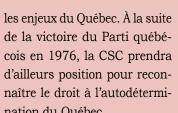
la souveraineté du Ouébec et

expliquera au Canada anglais

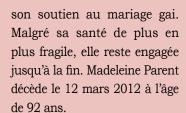
Ces événements et le climat

quelques années plus tard.

causes féministes. À travers toutes ces années, elle ne cesse de militer pour l'autonomie et la dignité de toutes les femmes. Elle rappellera régulièrement à ses amis syndicalistes l'importance d'intégrer les femmes aux luttes. Elle était aussi celle qui faisait le pont entre les communautés anglophones, francophones, allophones et autochtones. Elle a participé au Comité d'action pour le statut de la femme qui a influencé le mouvement des femmes au Canada. Elle met à l'avant-scène la cause des autochtones et des immigrantes. D'ailleurs, dans les années 70, elle apportera son soutien à Mary Two-Axe Early, représentante du groupe Droits égaux pour les femmes indiennes, dans sa lutte contre les discriminations envers les femmes autochtones contenues dans la loi sur les Indiens. En 1983, elle devient membre de la Fédération des femmes du Québec et y sera très active. Elle participera à la Marche du Pain et des roses de 1995 et à la Marche mondiale des Femmes en 2000. Elle sera dans la rue au Sommet des peuples des Amériques à Québec en



2001. En 2003, elle apportera



Nous pouvons affirmer qu'elle a changé le cours de l'histoire syndicale et féministe. L'histoire de l'organisation syndicale des travailleurs du textile au Québec et au Canada, de 1940 à 1960, sera toujours marquée par elle, car elle a lutté avec force pour l'amélioration des conditions de travail dans ces manufactures de textiles, qui étaient alors le plus important secteur manufacturier au Québec. Avec son apparence bien mise et sa douce voix, au plan de l'image, elle est considérée comme l'antithèse de Michel Chartand. Par contre. elle était animée par la même combativité et les mêmes convictions de justice sociale.

Au revoir belle battante!

Fabiola Genest SEE du Centre Jeunesse de Laval-CSN Comité de la condition féminine du CCMM-CSN



Livre

Brève histoire des femmes au Québec

ans un ouvrage sorti depuis peu sur l'histoire des femmes au Québec, l'historienne Denyse Baillargeon montre le rôle prépondérant que les femmes ont joué dans la transformation de la société, en survolant les siècles, de l'époque de la colonisation française à aujourd'hui. Pour l'auteure de Brève histoire des femmes au Québec, (Boréal, 2012) «l'histoire des femmes ne fait pas qu'ajouter à notre compréhension du passé; elle est indispensable pour l'appréhender sous toutes ses facettes et dans toute sa complexité».

L'historienne est féministe. Elle situe

l'évolution des femmes et leur émancipation à travers des espaces sociaux et politiques élargis, abordant notamment la démographie, l'éducation, le travail salarié et domestique, les questions religieuse et nationale de même que l'action sociale et politique des femmes. Elle met en lumière le fait que les femmes, pendant des siècles et «dans le cadre souvent étroit des contraintes qui pesaient sur elles et des normes qui dictaient leurs conduites» ont fait preuve de créativité pour améliorer leur sort. Ainsi, elles ont exploité les contradictions du pouvoir des hommes pour faire tomber des barrières, prendre des décisions en fonction de leurs désirs et de leur intérêt propres et «repousser les frontières de leur autonomie». Conscientes du contrôle qu'on a exercé sur elles (l'impact de l'arrivée des Blancs sur le mode de vie des Autochtones. les transformations dans les modes de production et d'échange, l'autorité religieuse et celle exercée par le mari, etc.), les femmes ont su, à travers les siècles, agir afin de modifier le cours de leur destin.

«Le renforcement du patriarcat auquel on assiste se traduit aussi par une limitation du contrôle qu'elles peuvent exercer sur

leur corps et leur fonction reproductrice, comme l'atteste l'adoption de nombreuses lois en ce sens», rappelle l'auteure. «C'est contre ce nouvel ordre sociosexuel que s'organise le mouvement des femmes qui, dès la fin du XIXe siècle, et pour des décennies à venir, milite pour mettre fin aux inégalités juridiques, sociales, politiques et économiques qui les maintiennent dans un état de subordination». Madame Baillargeon soutient que ce mouvement des femmes, qui remonte jusqu'à la Nouvelle-France, trouve ses origines dans une longue tradition d'engagement social qui réfère aux qualités dites «naturelles» des femmes, soit le dévouement et la compassion. Ce n'est que durant la deuxième moitié des années 1960 que l'on connaîtra la résurgence du féminisme, où des luttes seront menées dans une perspective d'émancipation, en opposition aux «œuvres féminines» antérieures.

D'âpres luttes

Il aura fallu que les femmes mènent de grandes batailles au cours du dernier siècle pour l'acquisition de leurs droits : en 1940, les Québécoises obtiennent le droit de vote; en 1964, grâce à l'influence de Claire Kirkland-Casgrain, première femme nommée ministre au gouvernement québécois, on adopte la célèbre loi 16 qui met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées; en 1969, les hôpitaux sont autorisés à effectuer légalement un avortement, lorsque la santé physique ou mentale de la femme est en danger. Il demeure cependant illégal en d'autres circonstances jusqu'en 1988, alors que la Cour suprême du Canada invalide les dispositions de l'article 251 du Code criminel, criminalisant l'avortement. De 1975 à 1985, elles bénéficient

Brève histoire des femmes au Québec

DENYSE BAILLARGEON



BORÉAL

d'avancées majeures, entre autres, grâce à l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne qui, pour la première fois, interdit toute discrimination fondée sur le sexe. En 1996, la Loi sur l'équité salariale est adoptée par l'Assemblée nationale. Mentionnons cependant qu'encore aujourd'hui, les travailleuses gagnent 77% du salaire des hommes. En 1997, Québec adopte une politique familiale qui permet l'instauration de la maternelle à temps plein et des places en garderie à 5 \$.

Dans son dernier chapitre, l'auteure aborde notamment des questions qui suscitent des débats dans le mouvement féministe : le port du voile ou la prostitution, par exemple. Dans le monde du travail, on observe un phénomène grandissant, soit celui du travail atypique (à temps partiel, temporaire, contractuel, travail autonome et cumul de plusieurs emplois). Ce sont les femmes qui occupent, en majorité, de tels emplois.

> **Emmanuelle Proulx** Conseillère syndicale

Unité mars 2013 • **7** 6 • Unité mars 2013

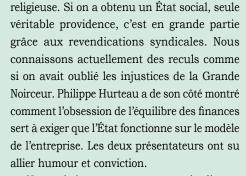
Colloque sur les fondations et les PPP sociaux

Portrait d'une privatisation du social



es PPP sociaux, c'est-à-dire l'intrusion de fondations privées dans l'orientation et l'application des politiques sociales du gouvernement, sont un phénomène très complexe. Si plusieurs personnes en connaissent un aspect, il est difficile d'en posséder l'image complète.

C'est à cette lacune que s'est attaqué le colloque Fondations et PPP sociaux : visages de la privatisation organisé conjointement par le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et le Regroupement des organismes communautai-



Nous n'étions pas en reste vendredi avec l'ABC des PPP sociaux présenté par Pierre-Philippe Lefebvre. En gros, pour satisfaire





res famille de Montréal (ROCFM). L'activité s'est tenue à l'auditorium du Stade olympique les 31 janvier et 1er février 2013. À partir de l'expertise et des témoignages provenant de divers horizons, on a pu dresser un portrait d'une situation pour le moins inquiétante.

Pour justifier l'implantation de ces PPP sociaux, on commence par dénigrer les interventions accomplies par l'État, on l'affame, puis on le traite d'incompétent et on finit par s'emparer de ses prérogatives sous prétexte de faire mieux que lui.

Jeudi soir, Jean-Claude Germain a dressé un tableau historique de l'évolution sociale du Québec. À l'origine, la charité était privée et gens de s'exprimer dans les quartiers. Quand

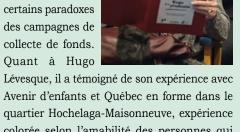


leur égo démesuré et pour laisser une trace dans le monde, les fondations interviennent dans des fonctions qui devraient relever de l'État. Madame Brigitte Alepin a continué sur la lancée en expliquant comment, pour satisfaire leur désir d'éternité, les fondations mettent à l'abri de l'impôt la fortune de leurs fondateurs. Il faut de 20 à 30 ans à la société pour récupérer les revenus dont elle se prive en accordant des exemptions aux fondations. La force et la perpétuité des fondations sont une menace à la démocratie

Ensuite, Sébastien Rivard et Louise Tremblay ont levé le voile sur l'omerta qui empêche les

le bailleur de fonds siège à la table des organismes qui bénéficient de ses subventions, il leur est difficile de critiquer ses méthodes. L'aura qui entoure certains personnages comme le Dr Julien empêche de voir leurs accrocs au caractère public des ressources

Jonathan Deschênes, professeur aux HEC. a expliqué le fonctionnement du marketing social tout en montrant certains paradoxes des campagnes de collecte de fonds. Quant à Hugo



Avenir d'enfants et Québec en forme dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, expérience colorée selon l'amabilité des personnes qui appliquent les programmes localement.

Lors de la discussion concernant les pistes d'action, les personnes participantes ont insisté sur la nécessité de demander un moratoire sur la création de ce genre de partenariats entre fondations privées et gouvernement et se sont jointes aux trois organisations pour exiger un véritable débat public sur ces questions. Un État qui se dénigre lui-même et fait appel à des organisations privées pour se faire dire comment orienter son travail se prive de ses expertises. C'est la survie et l'universalité des services publics qui sont menacées.

Il a été convenu de créer un réseau d'échanges d'informations afin de maintenir une veille sur ces aberrations que sont les PPP sociaux.

> Francis Lagacé 2º vice-président du CCMM-CSN



Les 5 prisonniers cubains

La liberté par l'humour

🖿 erardo Hernandez, Ramon Labanino, Antonio Guerrero, Fernando Gonzalez et René Gonzalez sont 5 Cubains qui ont été arrêtés le 12 septembre 1998 à Miami. Ils ont été déclarés coupables de terrorisme et condamnés à des peines de prison sans avoir eu droit à un procès juste et équitable.

Dans le cadre de la campagne internationale pour la libération de ces cinq prisonniers politiques aux États-Unis, le comité de solidarité internationale du CCMM-CSN en collaboration avec le comité Fabio Di Celmo de la Table de concertation et d'amitié Montréal-Cuba, ont organisé un vernissage des caricatures de Gerardo Hernandez dont le thème était L'humour de ma plume derrière les barreaux. Quelle réussite! Une centaine de personnes se sont déplacées malgré le froid exceptionnel de cette soirée pour s'initier à l'histoire de ces 5 Cubains.



Au cours de cette soirée, nous avons pu entendre M. Alain Gonzalez, consul général de Cuba à Montréal, nous raconter un pan de son histoire personnelle, comment il a vécu, de chez lui à Cuba, l'histoire de l'emprisonnement des 5 cubains. Le moment fort de cette soirée fût sans nul doute, la lecture par M. Arnold August, journaliste spécialiste de Cuba, de la lettre que Gerardo Hernandez nous a écrite de sa cellule pour nous remercier de faire connaitre leur combat. Voici la traduction en français de la lettre de M. Hernandez:

«Mes frères et sœurs,

Les mots ne suffisent pas pour exprimer la gratitude que j'éprouve à l'égard du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, du comité Fabio Di Celmo pour les 5 de la Table de concertation de solidarité Québec-Cuba, et de tous les autres intervenants qui, par leurs efforts conjoints, ont permis à cette exposition d'avoir lieu dans cette grande ville de Montréal. Je crois comprendre que toute la documentation promotionnelle, les explications de mes œuvres et même cette lettre ont, pour l'occasion, été traduits en français pour la toute première fois.



Au nom de chacun d'entre nous, je tiens à vous remercier d'être là pour nous aujourd'hui, ainsi que pour la solidarité que tout cela représente dans notre lutte pour obtenir justice.



Un vernissage des caricatures de Gerardo Hernández s'est tenu le 24 janvier, au conseil central, dans le cadre de la campagne internationale pour la libération des 5 Cubains prisonniers politiques

Je suis particulièrement ému de voir le nombre de pays où mes caricatures ont été présentées, car elles n'ont pas été créées dans la perspective de faire un jour partie d'une exposition d'art. Comme certains d'entre vous le savent, je consacre une grande partie de mon temps à répondre aux centaines de lettres de solidarité que nous recevons, et je réalise mes œuvres malgré le manque de matériel et dans des conditions qui seraient normalement considérées inappropriées pour un artiste. Je suis un artiste dans l'âme qui dessine des caricatures dans le but d'assouvir d'une certaine manière un besoin de s'exprimer. Ce besoin est parfois né d'un désir de transmettre un message à notre peuple, parfois encore dans le but d'exprimer mes sentiments par rapport à différents événements, comme l'anniversaire d'une personne que nous admirons ou le décès d'un ami.

Quelqu'un a dit un jour que «l'humour est libérateur» (et si personne ne l'a dit, eh bien je l'aurai dit aujourd'hui), et pour moi, l'humour est quelque chose qui nous permet de «nous évader», ne serait-ce que pour quelques instants, des murs dans lesquels nous sommes si injustement emprisonnés depuis presque 15 ans. Les 5 Cubains Nous savons que la clé de notre liberté repose uniquement sur la poursuite d'un mouvement de solidarité qui continue à se répandre et à se développer de par le monde.

> ¡Hasta La Victoria Siempre! Gerardo Hernández Pénitencier Victorville, Californie 20 janvier 2013»

Lisa Courtemanche Responsable du comité de solidarité internationale



Nouvelle vidéo de Ben Laden : «Je vous informe que je déposerai une plainte pour discrimination contre les grands médias, exigeant qu'ils utilisent les termes activiste, combattant pour la liberté et militant légendaire, lorsqu'ils

Unité mars 2013 • **9** 8 • Unité mars 2013

solidarité internationale

République démocratique du Congo

Le rôle trouble du Canada

«Le Canada avait très bonne réputation au niveau international, mais depuis que l'on commence à jeter la lumière sur le comportement des compagnies minières canadiennes et du gouvernement canadien, par exemple avec le livre Noir Canada d'Alain Deneault, son image s'assombrit. Denis Kosseim, membre du comité de solidarité internationale du conseil central, a interviewé pour nous Dédy Bilamba, représentant des Amis du Congo.»

Denis Kosseim : Monsieur Bilamba, en octobre dernier, vous avez prononcé une conférence au CCMM-CSN lors d'une soirée sur le rôle des activités minières dans les conflits armés en République démocratique du Congo. Vous y étiez en tant que représentant de «Friends of the Congo». Vous y aviez parlé de l'image du Canada. Quelle est cette image?



Dédy Bilamba lors d'une soirée sur le Congo organisée par le comité de solidarité internationale en octobre

Dédy Bilamba : Le Canada perçu généracomme un pays incapable de provoquer des conflits et dont l'armée est réputée pour son aide humanitaire. Mais, lorsqu'on regarde de plus près, on se rend compte que la diplomatie canadienne prend des positions allant à l'encontre des droits humains, par exemple en étant un des rares pays à voter contre la Palestine comme État observateur à l'ONU.

D. Kosseim: Le gouvernement canadien, à travers son agence de coopération internationale, l'ACDI, participe à différents programmes d'aide à la population de la République démocratique du Congo. Que pensez-vous de ces actions en

D. Bilamba : L'ACDI a permis à la quasi-totalité des familles du village d'Uvira d'obtenir le statut de réfugiées ; elles se sont ensuite installées dans des villes comme Sherbrooke. Plus tard, ces familles apprendront que leur village a été rasé et qu'une compagnie minière canadienne v exploite les minerais sous le village. L'ACDI a certes un mandat, mais selon le ministre canadien de la coopération internationale actuel, Julian Fantino, ce mandat est de faciliter les activités commerciales des compagnies canadiennes. C'est ça la «coopération» canadienne. Mais les habitants de ce village, Uvira, s'en sont mieux sortis que ceux du village de Kilwa. En effet, en 2004 la compagnie canadienne Anvil Mining avait pour la richesse de son sous-sol.

fourni des moyens logistiques permettant à l'armée congolaise d'exécuter 70 personnes du village de Kilwa, dans une région reconnue **D. Kosseim**: Le gouvernement canadien a-t-il fait quelque chose contre Anvil Mining pour son implication dans le massacre de Kilwa? D. Bilamba: Non. Mais les familles

de Kilwa ont tenté de poursuivre

en justice Anvil Mining. Elles ont

été jusqu'à la Cour suprême du

Canada, mais les tribunaux ont refusé d'entendre le cas.

D. Kosseim: Mais pourquoi les

tribunaux refusent de s'en prendre aux Anvil Mining de ce monde? **D. Bilamba** : Le cadre juridique canadien n'est pas habilité pour juger de ce genre d'agissements. Mais il ne faut pas se décourager pour autant. Ces compagnies tiennent à leur réputation. Il faut parler, dénoncer, exposer, documenter. La voie juridique est fermée, mais la voie politique est ouverte. Si on dénonce ce qu'elles font, les compagnies minières devront ensuite changer. Des auteurs comme Alain Denault ont fait un travail remarquable en ce sens. On peut aussi consulter le site www.ingeta.com ou voir un film documentaire indépendant intitulé La crise au Congo : La vérité dévoi*lée* (pour voir un extrait de ce film : www.congojustice.org).

D. Kosseim: Quelles actions solidaires peut-on poser?

D. Bilamba : En parler et diffuser ces informations dans vos réseaux. Aussi, en participant à des actions de consommateurscitoyens comme l'opération Somba Zongisa. Un autre geste solidaire : contribuer au financement du film documentaire.

D. Kosseim: C'est noté! Mais c'est quand même triste que les tribunaux ici ne puissent rien faire contre Anvil



- D. Bilamba : La voie politique peut déboucher sur la voie juridique. Un député du NPD, Peter Julian, a un projet de loi en chantier: C-323. Si C-323 devenait loi, elle permettrait de poursuivre au Canada une compagnie comme Anvil Mining. Si les lecteurs du journal Unité contactent chacun leur député fédéral pour savoir s'il ou elle appuie C-323, il y a des chances de rouvrir la voie
- D. Kosseim: Merci Dédy. On comprend mieux que les «conflits ethniques» sont dus aux intérêts de puissances occidentales pour des ressources non occidentales...
- D. Bilamba: Oui, l'explication «tribale» est en fait celle des compagnies minières et de leurs relais médiatiques. Les six millions de morts en RDC depuis 1996, ou les millions de morts en Irak, ce n'est pas en raison d'un déterminisme qui porterait les Africains ou les Irakiens à s'entretuer. Ces millions de morts sont les «dommages collatéraux» dans pillage des ressources nationales par des puissances étrangères et leur collaborateur local comme le gouvernement Kabila en RDC. Merci à vous et au CCMM-CSN pour son soutien

www.friendsofthecongo.org ≎www.ingeta.com www.congojustice.org www.somba-zongisa.org Capsule Environnement

Récupérer les piles et téléphones cellulaires usagés



5 i vous passez par la CSN, à Montréal, vous remarquerez une boîte de récupération à l'accueil, au rez-de-chaussée. Recyc-Québec a implanté un nouveau programme de récupération des piles et téléphones cellulaires usagés l'été dernier. Ce programme intitulé Appel à recycler est financé à 100% par



les fabricants de produits commercialisés au Québec. Il est offert gratuitement à n'importe quel organisme, entreprise ou institution qui souhaite devenir un lieu de dépôt public ou privé.

Il faut promouvoir ce programme et encourager les milieux de travail à devenir un lieu de dépôt afin de favoriser et d'accroître la récupération et le recyclage des piles et téléphones cellulaires. Pour chaque nouveau lieu de dépôt, le matériel de collecte ainsi que l'expédition des piles et cellulaires vers l'un des centres de collecte d'Appel à Recycler sont entièrement gratuits. L'inscription se fait en ligne à l'adresse ci-contre.

> **Patrice Benoit** Comité environnement et développement durable STT de l'Institut de cardiologie de Montréal (CSN)

> > www.appelarecycler.ca

Bienvenue au CCMM-CSN

e Syndicat de l'information de Transcontinental-CSN accueillera deux nouveaux journalistes dans ses rangs après avoir déposé une requête 🖿 en accréditation pour représenter les journalistes, secrétaires de rédaction et rédacteurs et rédactrices en chef, à temps plein, à temps partiel ou surnuméraires du Corriere Italiano. Le syndicat de l'information de Transcontinental-CSN est déjà affilié à la Fédération nationale des commu-

Le Syndicat des employées du RÉSO (FP-CSN) a déposé une requête en accréditation pour la section Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes (CAMO-PI). Ainsi ces quatre personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'intégration à l'emploi des personnes immigrantes joignent les rangs de la CSN. Ce syndicat est déjà affilié à la Fédération des professionnèles-CSN.

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous les nouveaux membres!

8 mars 2013

Pour des lendemains égalitaires!

Le féminisme, plus actuel que jamais... pour des lendemains égalitaires. Tel est le thème du 8 mars cette année. Comme à l'habitude, le conseil central met à la disposition des syndicats le matériel promotionnel du 8 mars. Le matériel disponible est le suivant : affiches et autocollants gratuits ainsi que les épinglettes au coût de 3\$ chacune. À noter que 0,50\$ par épinglette seront versés à la Fédération des femmes du Québec. Pour se procurer ces outils, veuillez remplir le bon de commande joint à l'envoi de la présente édition de l'Unité ou contacter l'accueil du conseil central au 514 598-2021.

Epinglette 2013



Unité mars 2013 • **11 10 • Unité** mars 2013



Le Collectif 8 mars, Huguette Latulippe/ Promotion inc. Illustration : Genevière Guénette